

NOTRE PROCESS QUALITÉ

Version du 9 mars 2022

Le 17 décembre 2020, SeedWork a obtenu la certification Qualiopi, valable jusqu'au 16 décembre 2024.

Nous nous engageons à respecter quotidiennement notre process qualité dans l'organisation de nos prestations de formation et dans la gestion globale de notre activité.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation



Pré-formation : préparons ensemble !

- L'analyse du besoin** → On échange dans le cadre d'un entretien
- Le programme de formation** → On vous l'envoie pour validation
- Le fichier stagiaires** → Vous nous le communiquez par mail
- La convention de formation** → A minimum J-10, vous nous la renvoyez pour contractualisation
- Si questionnaires préalables** → Chaque participant le complète et le renvoie
- Les convocations** → Vous vous en chargez si la formation est intra-entreprises
Nous les envoyons à J-7 pour une formation inter-entreprises



Formation en cours : les modalités d'évaluation et de suivi

- La feuille d'émargement** → Signée à chaque demi-journée (rapports de connexion si distanciel)
- La fiche d'évaluation stagiaire début de formation** → Complétée par chaque participant (auto-positionnement et attentes)
- Le quizz d'évaluation des acquis** → En fin de formation
- La fiche d'évaluation stagiaire fin de formation** → Complétée par chaque participant (auto-positionnement et satisfaction)



Post-formation : c'est l'heure du bilan ...

- L'évaluation du formateur** → Le formateur la complète juste après la formation
- Les certificats individuels de formation*** → Ils sont transmis en format pdf
- Les supports pédagogiques*** → Ils sont transmis par mail *sauf si remis sur clé USB pendant la formation*
- Le rapport qualité*** → Il comprend la synthèse des résultats des questionnaires
- Le débrief commanditaire en intra** → Il est réalisé en fonction de la disponibilité du référent formation
- L'enquête de satisfaction à froid** → Nous vous l'envoyons 3 mois après la formation

*A maximum J+14, ces documents font l'objet d'un mail unique envoyé au commanditaire. Dans le cas d'une formation intra-entreprises, ce dernier s'engage à transmettre aux apprenants dans les plus brefs délais les certificats individuels et supports pédagogiques.